

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Draguignan (83)
28 Rue Georges Cisson
83300 Draguignan

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Ville de Draguignan (83), L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT, 28 Rue Georges Cisson, 83300 Draguignan, pays_ISO3166_FRA.
Tel : +33 494682997. E-mail : carole.cosson@ville-draguignan.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

25.0007 - FOURNITURE MISE EN OEUVRE ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER ENTRANT

Lieu d'exécution

ville de Draguignan 83300 Draguignan

Lieu de livraison

ville de Draguignan 83300 Draguignan

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Non

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mardi 17 décembre 2024 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros

Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la ville de Draguignan

Taux de l'avance : 5 % le cas échéant

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Voir le règlement de la consultation

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: le prix 35%
- 2: valeur technique 30%
- 3: l'ergonomie 17%
- 4: Le développement durable 8%
- 5: protection des données 10%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

24.094

Renseignements complémentaires :

le marché fait l'objet d'un lot unique

le marché est traité à prix mixtes il comprend des prix forfaitaires et unitaires

Le marché prend effet à compter de sa notification au prestataire.

Le logiciel devra être actif au 1er mars 2025.

Le marché est passé pour un an tacitement 3 fois à chaque date anniversaire, pour une durée maximale de 4 ans.

Il est rappelé que le titulaire ne pourra refuser la reconduction

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur.

Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat.

Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur.

Toutefois la collectivité se réserve aussi le droit de ne pas négocier

Audition : Dans le cadre du présent marché, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'auditionner les opérateurs économiques.

Ces auditions permettront d'avoir une approche sur le logiciel proposé par des démonstrations appropriées répondant aux attentes de la collectivité.

Les auditions se feront suite à une convocation adressées aux opérateurs pressentis elles pourront se faire soit en présentiel soit en visio conférence.

Les modalités des auditions seront précisées dans la convocation des candidats retenus.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

voir le règlement de la consultation

Conditions de remise des offres ou des candidatures

voir le règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis

22 novembre 2024